



## Calcul de la liquidation suite divorce

Par **alain75018**, le **28/05/2012** à **12:28**

Bonjour,

J'ai un appartement acheter en 1998 pour 100000€. Payer 50% cache, 50% emprunt a mon pere. Acte Notarié fait.

le remboursement se fait via virement.

Marié le 01/07/2000 sous le regime de la communauté.

Fin des remboursement en 2006.

Dois je recompense a la communauté entre 2000 et 2006 sachant que les prelevements (458€ par mois) sont faits sur mon compte exclusivement et que c'est un bien propre ? Si oui quel est le calcul ?

Dans le meme temps nous avons fait des travaux d'embelissement (chauffage et salle de bain).

Cette fois si payer a 2 (70% pour moi(9000€) et 30% pour mme (5000€).

La valeur de l'appartement est estimer a 4350000€ ce jour.

Comment calculer ce que je lui dois ?

Cordialement